



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
BP 308 – 66403 CERET CEDEX

- Proposition de programme (à compléter) :
 - ✓ Présentation du Bureau et du C.A. (FRT).
 - ✓ Utilisation de l'application OneDrive (constitution du programme mensuel).
 - ✓ Réglementation sur les risques d'incendie par M. Muntaner.

9. Utilisation de photos sur Internet.

- La circulaire reçue de la F.F.R. concerne les photos que l'on utiliserait pour une communication large (site, flyer, facebook, etc.). Les photos protégées ne peuvent être utilisées sans autorisation de l'auteur et - souvent - moyennant une redevance.
- Rappel : dans le cas de l'utilisation d'une image sur laquelle un membre reconnaissable apparaîtrait, son autorisation écrite est requise.

10. Journées de l'Olympisme 5 et 6 avril à Céret.

- L'invitation à participer a été envoyée par mail. Réponse avant le 29 février.
Au vu du faible taux de réponse, une relance via le soutien des animateurs a été initiée le 26 février.

11. Balisage sentiers C.C.V. Campagne 2024.

- BEL et MIL ont rencontré Mme Odessa ROITG qui a validé le programme 2024 (9 sentiers à exécuter avant le 15 mai).
- BEL a contacté les baliseurs qui se sont partagé les 9 sentiers. Une réunion de lancement est agendée au 12 mars prochain salle de l'Union à 14h30.

12. Proposition de Groupama.

- Assureur de la Fédération, Groupama propose un partenariat avec la région et les Clubs fédérés.
- Les plus proposés par l'Agence de Céret : mise à disposition de salles de réunion et offre commerciale pour les adhérents souhaitant passer un contrat chez eux.
- ERS et MIL vont rencontrer le responsable local.

13. Site L.R.C.

- Comment le faire vivre?, avoir une première page attrayante ?
- Le sujet est soumis à la réflexion de tous.

14. Programmation Assemblée Générale

- La date et le lieu en seront arrêtés lors d'un prochain C.A..



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
BP 308 – 66403 CERET CEDEX

- Deux clientes du magasin souhaitaient les acheter, mais la vente n'a pu se faire, faute de décision prise en C.A.. Cette anecdote a conforté l'idée que cela pouvait intéresser le monde de la montagne.
- GUR va contacter le C.A.F. (Club Alpin Français).
- En fonction de la réponse du C.A.F. et si la réponse est négative, ANM et LAS mettront les objets en vente sur le site "Le Bon Coin". Prix proposé : 100€ pièce frais d'envoi port inclus.

5. Animateurs.

- FRT a appelé les animateurs qui proposaient peu de randonnées à l'année.
- Lors de ces échanges constructifs, certains ont déclaré avoir des difficultés à entrer les informations sur l'application Onedrive.
- D'autres seraient plus à l'aise pour insérer leur proposition dans le mois en cours.
- En conclusion, le C.A. maintient le principe de construction actuel (programme mensuel publié le 25 du mois précédent°).
- Une formation sera dispensée lors de la prochaine "journée de cohésion des animateurs" (veiller à disposer d'un accès internet).

6. Covoiturage

- Pour le covoiturage, l'animateur déclarant ses distances de déplacement au fisc pour bénéficier d'une réduction d'impôts, il n'encaisse pas la participation au covoiturage (ce qui peut lui attirer un "vif succès").
- après échange, il est décidé de maintenir le statu quo.
- Pour rappel, la proposition (facultative) au covoiturage indiquée sur le programme a été calculée pour 4 personnes dans la voiture.

7. Scénario envois de mails et SMS en grand nombre.

- ANM et LAS auront chacun un compte sur le site Brevo qui permet l'envoi de mail en grand nombre. Le bon fonctionnement est soumis à la justesse des adresses mails, ce qui pourra prendre du temps, en fonction des corrections d'adresses à apporter.
- Les SMS seront utilisés en situation d'urgence (annulation de sortie décidée en dernière minute, rappel d'une échéance, etc.)..

8. Programmation "Journée de cohésion des animateurs"

- Journée ou matinée "chapeauté par JCZ et FAB".
- 4 mai 2024 - où ? - selon quel horaire ? - repas où ? - budget ?
- Après vérification de la liste, 26 animatrices et animateurs seront convoqué.e.s - les conjoint.e.s seront invité.e.s au repas qui clôturera la matinée de travail.
- Les détails organisationnels et le programme seront communiqués après le prochain C.A..



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
BP 308 – 66403 CERET CEDEX

- Proposition de programme (à compléter) :

- ✓ Présentation du Bureau et du C.A. (FRT).
- ✓ Utilisation de l'application OneDrive (constitution du programme mensuel).
- ✓ Réglementation sur les risques d'incendie par M. Muntaner.

9. Utilisation de photos sur Internet.

- La circulaire reçue de la F.F.R. concerne les photos que l'on utiliserait pour une communication large (site, flyer, facebook, etc.). Les photos protégées ne peuvent être utilisées sans autorisation de l'auteur et - souvent - moyennant une redevance.
- Rappel : dans le cas de l'utilisation d'une image sur laquelle un membre reconnaissable apparaîtrait, son autorisation écrite est requise.

10. Journées de l'Olympisme 5 et 6 avril à Céret.

- L'invitation à participer a été envoyée par mail. Réponse avant le 29 février.
Au vu du faible taux de réponse, une relance via le soutien des animateurs a été initiée le 26 février.

11. Balisage sentiers C.C.V. Campagne 2024.

- BEL et MIL ont rencontré Mme Odessa ROITG qui a validé le programme 2024 (9 sentiers à exécuter avant le 15 mai).
- BEL a contacté les baliseurs qui se sont partagé les 9 sentiers. Une réunion de lancement est agendée au 12 mars prochain salle de l'Union à 14h30.

12. Proposition de Groupama.

- Assureur de la Fédération, Groupama propose un partenariat avec la région et les Clubs fédérés.
- Les plus proposés par l'Agence de Céret : mise à disposition de salles de réunion et offre commerciale pour les adhérents souhaitant passer un contrat chez eux.
- ERS et MIL vont rencontrer le responsable local.

13. Site L.R.C.

- Comment le faire vivre?, avoir une première page attrayante ?
- Le sujet est soumis à la réflexion de tous.

14. Programmation Assemblée Générale

- La date et le lieu en seront arrêtés lors d'un prochain C.A..



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
BP 308 - 66403 CERET CEDEX

15. Avancement des projets.

- Fête annuelle de L.R.C. : date souhaitée 30 juin / Sites souhaités : 1 : Fontfrède. 2 : Saint Ferréol. 3 : La Fontcalde / gymnase des Tilleuls réservé pour un repli en cas de pluie. LAS contacte François GUILLOU pour valider lieu et date.
- Semaine "Rando pour Tous" (voir proposition détaillée de ALR) : Alain propose un programme très riche qui semble difficilement réalisable. Les nombreuses bonnes idées seront reprises. Le C.A. juge plus réaliste d'accoler cette semaine "Rando pour Tous" à la célébration du 40ème anniversaire de la création de L.R.C. (15.06.1985).

Prochain C.A. : lundi 18 mars. 14h30. 27 rue St Ferréol.